**CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION** 

Responsabilité – Intégrité – Impartialité

**Communiqué N° 008/2025/PCNT**

**Portant Convocation d’une Plénière**

Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, **ce vendredi 30 mai 2025**, à **15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

**L’ordre du jour de cette plénière porte sur deux points :**

1. **L’examen et la délibération autour des textes de lois ci-après :**
	* **Le projet de modification de la Convention de crédit acheteur N°2 entre la République de Guinée et la BPI-France SA, relative au financement du Projet**

**de déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et de**

**modernisation du réseau Radio FM, des studios de production et des archives audio-visuelles, signée le 25 juin 2024, pour un montant de soixante-six**

**millions d’euros (66 000 000 €) ;**

* + **Le projet de loi portant Code de la pêche maritime ;**
1. **Divers.**

Sont invités à prendre part à cette plénière :

* Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD);
* Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
* Les Présidents des Institutions Républicaines ;
* Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
* Le Ministre des Affaires Étrangères, de l’Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l’Étranger ;
* Le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale ;
* Le Ministre de l’Économie et des Finances ;
* Le Ministre du Budget ;
* Le Ministre de l’Information et de la Communication ;
* La Ministre de la Pêche et de l’Économie Maritime
* Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
* Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;

1

* Les Présidents des Délégations spéciales des Communes de Conakry ;
* Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
* L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
* Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
* Le Coordonnateur du Bureau de Suivi des Priorités présidentielles ;
* Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée ;
* Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
* Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
* Les Représentants des Centrales syndicales ;
* Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
* Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
* Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de 1'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

**Conakry, le 29 mai 2024**

**P. Le Bureau**

**Le Président du Conseil National de la Transition**

  **Dr Dansa KOUROUMA**

2